

# SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ (SMI)

## politique

### LE SMITOM-LOMBRIC S'ENGAGE À :

- Mettre en œuvre les moyens humains, matériels, financiers, organisationnels, et techniques
- Se conformer aux exigences légales applicables et autres exigences auxquelles le syndicat peut souscrire dans la limite des contraintes du service public
- Respecter les exigences de son SMI Qualité Sécurité Environnement Énergie (QSEÉ) et contribuer activement à l'amélioration continue
- Sensibiliser et former le personnel aux consignes de son SMI QSEÉ et informer ses prestataires de ses engagements
- Vérifier la compréhension, la mise en œuvre et l'adéquation de cette politique à tous les niveaux de la collectivité et la réviser au minimum tous les trois ans
- Renforcer sa stratégie de communication en interne et vers l'extérieur sur ses engagements de son SMI QSEÉ et garantir la disponibilité de l'information

### PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA DÉMARCHÉ INTÉGRÉE

Le SMITOM-LOMBRIC a pour mission d'assurer les compétences suivantes :

- Collecte des déchets ménagers à la carte sur une partie de son territoire (34 communes représentant 145 000 habitants)
- Traitement des déchets ménagers (67 communes représentant 300 000 habitants)



- siège
- site des services techniques du SMITOM-LOMBRIC



- centre de tri
- unité de valorisation énergétique
- plateforme de tri sommaire
- quais de transfert



- plateformes de compostage



- déchèteries



- Recyclerie du Lombric



### OBJECTIF DE QUALITÉ

- Être à l'écoute et répondre aux besoins et attentes de ses adhérents et de leurs administrés
- Suivre la qualité des actions menées par l'exploitant et nos prestataires
- Instaurer l'amélioration continue de l'ensemble de ces services et viser l'efficience

### OBJECTIFS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- Garantir à ses collaborateurs un niveau de sécurité optimal
- Mettre en place un plan d'action documenté et tenu à jour pour garantir la santé et la sécurité au travail
- Réduire les impacts sur la santé et la sécurité au travail de ses collaborateurs
- Viser l'objectif « zéro accident » de ses collaborateurs

### OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation auprès du grand public, des élus et des partenaires
- Améliorer le tri et réduire la quantité de déchets à traiter
- Mettre en œuvre des systèmes innovants pour réduire l'impact des activités du syndicat sur l'environnement
- Introduire des critères environnementaux dans la sélection de produits et de services

### OBJECTIFS ÉNERGIE

- Mettre en œuvre des démarches innovantes pour réduire les consommations énergétiques
- Améliorer l'efficacité énergétique
- Encourager l'achat de produits et de services économes en énergie

Fait à Vaux-le-Pénil,  
le 27 septembre 2017

*Je compte sur l'investissement de chacun afin de favoriser la mise en œuvre et la pérennité de cette démarche*

  
Franck VERNIN,  
Président du SMITOM-LOMBRIC